

## **INVITATION**

### **à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu à 11h30 le vendredi 18 février 2022 par visioconférence, et dont l'ordre du jour est détaillé ci-dessous.

#### **Ordre du jour**

- 1. Approbation des comptes au 30.06.2021**
- 2. Modification de la date de clôture des comptes pour le 31 décembre**
- 3. Décharge aux administrateurs pour l'activité déployée pendant l'exercice 2021**
- 4. Election des administrateurs pour l'exercice 2022**
- 5. Divers**

## Informations relatives aux modalités de participation à l'assemblée générale

### Représentant indépendant

Les actionnaires qui souhaitent accorder une procuration à un représentant indépendant, sont priés de le communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 14 février 2022.

Genève, le 25 janvier 2022

Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA  
Le Conseil d'administration